

STAPS - Tourisme et Loisirs Sportifs

Faculté
des Sciences
et Techniques



PRÉ-REQUIS

Cette formation est accessible aux étudiants titulaires d'une Licence 2 STAPS (120 crédits), d'un DEUST STAPS, d'un DUT ou BTS en rapport avec le domaine. Il est également possible d'accéder à cette formation après avoir validé, par VAE ou VAP, ce niveau de formation.

Les candidats à une admission, non issus de la filière STAPS, devront attester d'une expérience certaine dans le domaine des Sports de Nature.

L'étudiant doit pouvoir s'organiser pour suivre un enseignement intensif qui nécessite de sa part une forte implication, efficacité et organisation.

OBJECTIFS

Par l'acquisition de connaissances approfondies dans le domaine des Activités Physiques de Pleine Nature (APPN), du patrimoine culturel (en milieu rural notamment) et par la confrontation systématique au milieu professionnel, cette formation permet aux futurs professionnels de développer les savoir-faire nécessaires à la mise en œuvre de projets innovants au service de l'économie du tourisme.

COMPÉTENCES

- Concevoir, élaborer et mettre en œuvre un projet original concernant l'organisation d'une offre de pratique, événementielle ou non, en prenant en compte les aspects législatifs et réglementaires spécifiques ;
- Aménager et développer des sites spécifiques à la pratique des APPN en contribuant à la connaissance du patrimoine de la région d'accueil ;
- Développer des techniques de mise en valeur, de développement et de promotion des patrimoines ;
- Développer des structures adaptées à la pratique des sports de nature en tenant compte de l'évolution de la demande et de la population concernée ;
- Identifier et exploiter les principaux marchés liés au développement et à la pratique des APPN ;
- Maîtriser l'anglais écrit et oral pour communiquer, construire et faire évoluer un projet.

Alternance

Formation en alternance possible (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation)

Durée

1 an (2 semestres).

Nombre de crédits ECTS : 60

Modalités de candidature

La candidature se fait au travers de la plateforme **e-candidature de mars à début juin**.

Pour candidater, rendez-vous sur la page web du diplôme concerné.

Les étudiants hors Union Européenne qui relèvent d'un espace campus france doivent postuler via Campus France.

Contact scolarité des licences :

lsiences@unilim.fr

Lieu de formation

Campus Universitaire de Brive
Département STAPS
16 rue Jules Valles
19100 **Brive-La-Gaillarde**

Responsable de formation

LECURAS Ludovic
ludovic.lecuras@unilim.fr

Site web de la formation

www.sciences.unilim.fr

ORGANISATION DES ÉTUDES

Enseignement en présentiel, sous la forme de cours magistraux (CM), de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP).

POURSUITE DES ÉTUDES

L'objectif est l'insertion professionnelle.

Le titulaire de la licence professionnelle n'a pas vocation à poursuivre des études.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Exemples de métiers visés :

- Coordonnateur.trice des APPN (associations, bases de loisirs, centres de vacances...),
- Gérant.e d'entreprise spécialisée dans la prestation d'APPN,
- Responsable logistique dans une société d'événementiels,
- Responsable service événements (collectivités territoriales),
- Chargé.e de mission développement touristique/patrimoine.

LES POSSIBILITÉS D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Les formations de la Faculté des Sciences et Techniques permettent aux étudiants, de compléter leurs connaissances en intégrant des séjours d'études dans leur cursus ou d'affiner leurs compétences, en réalisant des stages de formation dans différents pays de la communauté européenne (programme Erasmus+), mais aussi dans le reste du monde :

<https://www.unilim.fr/international/partir-a-letranger-3/>

MAJ : 19/09/23

Cette fiche est non contractuelle.

Pour toutes les informations détaillées de la formation : flashez le QR Code

> Ou reportez-vous sur la page web de la formation : www.sciences.unilim.fr/staps/

- Programme détaillé de la formation
- Modalités de candidature, frais et modalités d'inscription
- Accessibilité des personnes en situation de handicap
- VEA/VAPP et Reprise d'études
- Campus France

> Reportez-vous sur la page web enquêtes et statistiques : www.unilim.fr/presentation/les-enquetes/

Pour les taux d'insertion et taux de réussite de la formation

